



Éteignons la lumière,
rallumons les étoiles



Parc naturel régional du Vexin français

IL FAIT FRESQUE NOIR !

PARTICIPEZ A LA FRESQUE PHOTOGRAPHIQUE COLLABORATIVE

initiée par le Parc naturel régional du Vexin français

Du 20 juillet
au 15 septembre 2021

9 octobre 2021 : inauguration de la Fresque
lors du Jour de la Nuit
à la Maison du Parc à Théméricourt

Pour tout public

Renseignements : 01 34 48 66 10 / m.laffond@pnr-vexin-francais.fr

Une autre vie s'invente ici



Sensibiliser les acteurs du territoire professionnels et grand public sur l'impact de la pollution lumineuse, la sauvegarde de la biodiversité nocturne et le gaspillage énergétique est un des objectifs du Parc.

Pour cela, celui-ci vous propose la réalisation d'une fresque photographique à partir de vos contributions afin de montrer les paysages de nuit et la pollution lumineuse sur le territoire du Parc.

Cette action permettra notamment de réaliser une sensibilisation à la problématique de la trame noire par le biais de l'observatoire du paysage.

C'est quoi pour vous la nuit ?

Villes et villages de nuit, paysages nocturnes, obscurité, halo lumineux, lampadaire, luciole, bâtiment éclairé, papillon de nuit, lune, ciel étoilé, biodiversité nocturne, jardin de nuit, pollution lumineuse, promenade de nuit, éclairage public, espace public, rue éclairée, chauve-souris, chouette, devanture commerciale... autant de pistes à explorer pour participer à cette fresque.

Les dates clés

- 20 juillet 2021 : lancement des contributions
- 15 septembre 2021 : fin de la réception des clichés
- 9 octobre 2021 : inauguration de la Fresque lors du Jour de la Nuit - à la Maison du Parc à Théméricourt

Quels territoires concernés ?

Les photographies doivent concerner les territoires suivants : communes du Parc naturel régional du Vexin français et villes voisines (Bonnières-sur-Seine, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Limay, Meulan, les Mureaux, Agglomération de Cergy-Pontoise, l'Isle-Adam, Chambly...).

Comment participer ?

- Tout public
 - Toutes photos autorisées (appareil et smartphone)
 - Nécessité d'envoyer la meilleure résolution possible, au minimum 300 DPI, format JPEG
- Les photographies n'ayant pas une qualité suffisante pour l'impression sur bâche de la fresque feront cependant l'objet d'une communication via le site internet du Parc.

À disposition : un Petit guide d'aide à la prise de vues nocturnes

Transmettre votre photo par mail : photonocturne@pnr-vexin-francais.fr avant le 15 septembre 2021 en indiquant : Nom – Prénom – Titre de la photo et lieu de prise de vue

Pour tout renseignement :

Magali Laffond, paysagiste au Parc : m.laffond@pnr-vexin-francais.fr

A noter : les contributions seront utilisées dans le seul cadre de cette fresque et ne peuvent en aucun cas être utilisées comme fond photographique par le Parc, sauf photos particulières à négocier au cas par cas.

Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc - 95450 Théméricourt

Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11

E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

Internet : www.pnr-vexin-francais.fr